

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/354172551>

La levée de terre du Michelsberg, Un monument préhistorique à Chaumont-Gistoux

Book · December 2020

CITATIONS

0

READS

122

1 author:



[Yvan Capouet](#)

Cercle Histoire Chaumont-Gistoux

5 PUBLICATIONS 0 CITATIONS

SEE PROFILE

QUELQUES NOUVEAUX SILEX MÉSOLITHIQUES ET NÉOLITHIQUES AU PLATEAU DES BRUYÈRES À CHAUMONT-GISTOUX

Cet article décrit 34 silex, éclats ou outils, ramassés en surface dans une seule parcelle d'habitat sur une superficie de 5 à 7 ares, en bordure du plateau des Bruyères, dans une situation exposée au sud-ouest. Aucune concentration particulière n'a été repérée.

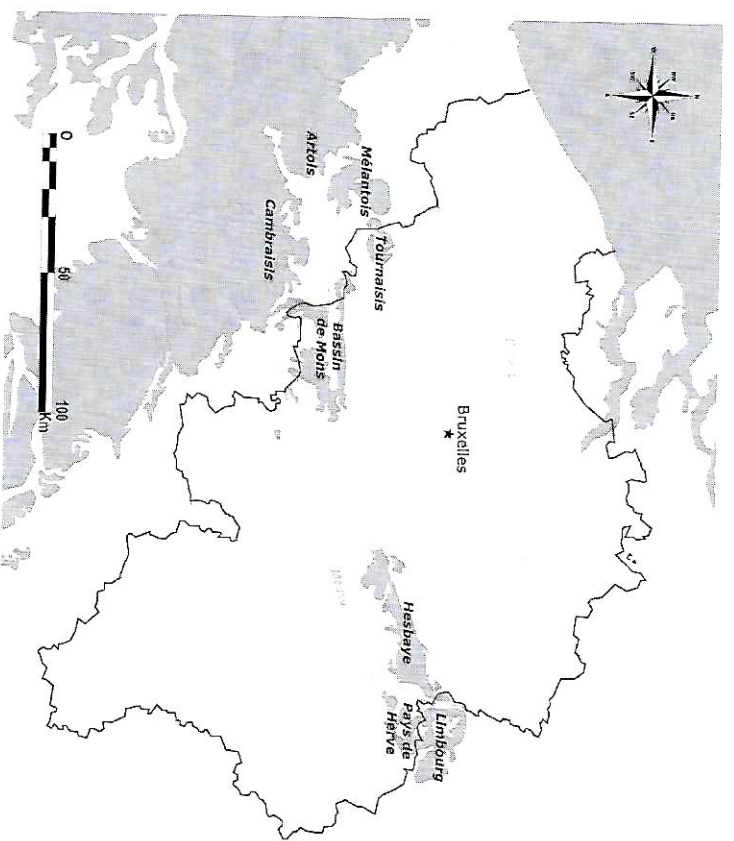
Onze de ces silex étaient déjà repris dans l'inventaire global des silex préhistoriques trouvés à Chaumont-Gistoux non encore publié¹. Les ramassages se sont poursuivis entretiens. L'ensemble présente la particularité d'une proportion élevée de silex mésolithiques, même si la parcelle est située à l'intérieur de l'enceinte néolithique du Michelsberg à Chaumont-Gistoux.

Introduction

Le silex est une matière de base utilisée pour la fabrication d'outils depuis les temps les plus anciens de la préhistoire. C'est une sorte de verre naturel, qui se présente sous forme de rognons dans les couches géologiques de craies du crétacé formées il y a de 60 à 90 millions d'années. Le rognon est entouré d'une fine couche distincte, appelée le cortex. On qualifie un silex par le nom de l'étage géologique dont il est issu. Ainsi un silex peut être, par exemple, turonien, campanien, maastichtien, etc.

En Belgique, les couches géologiques hébergeant les silex sont accessibles depuis la surface dans trois régions distinctes, le bassin de Mons, la Hesbaye et le Pays de l'Herbe. La carte ci-dessous a été empruntée à la thèse de doctorat de Jean-Philippe Collin².

En dehors de ces régions, les couches du crétacé ont été érodées au cours de l'histoire géologique et d'autres dépôts s'y sont substitués. Parmi ces dépôts, on peut parfois trouver des silex tout-à-fait exploitables pour la fabrication d'outils, par exemple dans les sables thanétiens. En revanche, les nombreux silex visibles dans les terres agricoles du Brabant wallon ont été longuement roulés au cours de toutes les transgressions marines ultérieures et sont, en règle générale, impropres à la fabrication d'outils.



Les silex montrent des aspects ou faciès très différents. Dans certains cas, il est possible de reconnaître par observation des types correspondant à certains gîtes d'origine. Dans d'autres cas, le silex reste indéterminé.

La matrice des **silex d'Obourg** (campanien moyen) est gris-noir à noir, et exceptionnellement homogène. Le « grain » semble imperceptible. Le touché est généralement décrit comme « satiné ». Le cortex, c'est-à-dire la paroi extérieure du rognon, est blanc.

La matrice des **silex de Spiennes** (campanien supérieur) est plus grenue. La couleur peut relever du beige, de l'ocre, du gris, du noir.

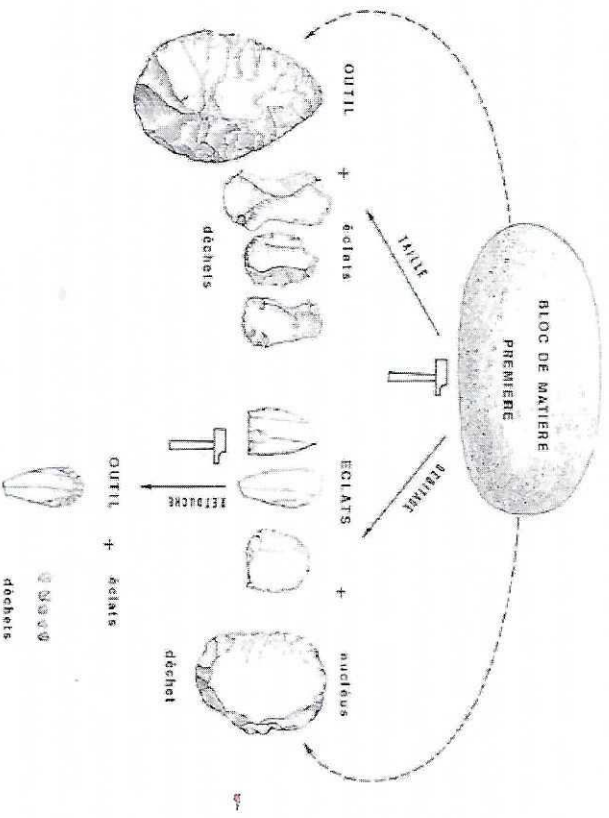
La matrice du **silex turonien** est hétérogène et très chargée. Elle est bleu-gris foncé à gris très foncé. Elle est composée d'un fond opaque et mat chargé, à grain moyen, contenant de nombreux éléments figurés.

Le **silex thanétien** se caractérise par un cortex usé et verti (par de la glauconie), la présence d'un liseré sous-cortical, plus ou moins profond, de couleur ocre, orange voire rouge (lié à un apport de fer) et la présence (éventuelle) de petites cavités en surface du bloc.

Le **silex de Hesbaye** (Campanien) se caractérise par la présence d'une zone sous-corticale bleu-gris foncé, homogène, semi-translucide, mate, peu chargée, qui se différencie du reste de la matrice, gris clair à gris moyen, légèrement bleuté, opaque, mate, et contenant de nombreuses inclusions blanches et grises plus ou moins larges.

Les silex de **type « Orp »** (maastrichtien) présentent une matrice, gris clair à gris foncé, mat et opaque, avec une zone sous-corticale plus foncée et plus translucide. La matrice est chargée, avec 30 à 40 % d'éléments figurés dont de possibles clastes de quartz.

Les techniques de préparation des silex sont diversifiées³. Soit on **taille** le bloc originel par l'enlèvement d'**éclats** et on le transforme peu à peu en outil (le produit recherché). L'éclat ne constitue alors qu'un rebut de fabrication. Il se reconnaît à son **talon**, partie du bloc originel sur laquelle on a frappé et qui s'est détachée avec l'éclat, et à sa face ventrale qui porte le **bulbe de percussion**, c'est-à-dire l'impression dans la pierre des ondes de choc qui se sont développées dans la pierre depuis le point d'impact. Soit, on **débite** le bloc en éclats qui sont alors les produits recherchés tandis que le bloc résiduel, qui porte le nom de **nucléus**, est un déchet. Le débitage a progressivement pris davantage d'importance et s'est généralisé dès le Paléolithique moyen (de -300.000 à -40.000 ans). Il permet d'augmenter considérablement la longueur de tranchant obtenue par kilo de silex.



Objets taillés et éclats débités peuvent être utilisés tels quels ou être **retouchés** par l'enlèvement en série de petits éclats périphériques, pour une mise en forme ou l'amélioration du tranchant. On réserve traditionnellement l'appellation d'**outils** aux objets retouchés.

Au Paléolithique supérieur (de -40.000 à -9700 ans), le **débitage laminaire** va devenir le support préférentiel d'une large variété d'outils. On recherche des éclats particuliers plus longs que larges, et munis de bords parallèles, qui portent le nom de **lames**.

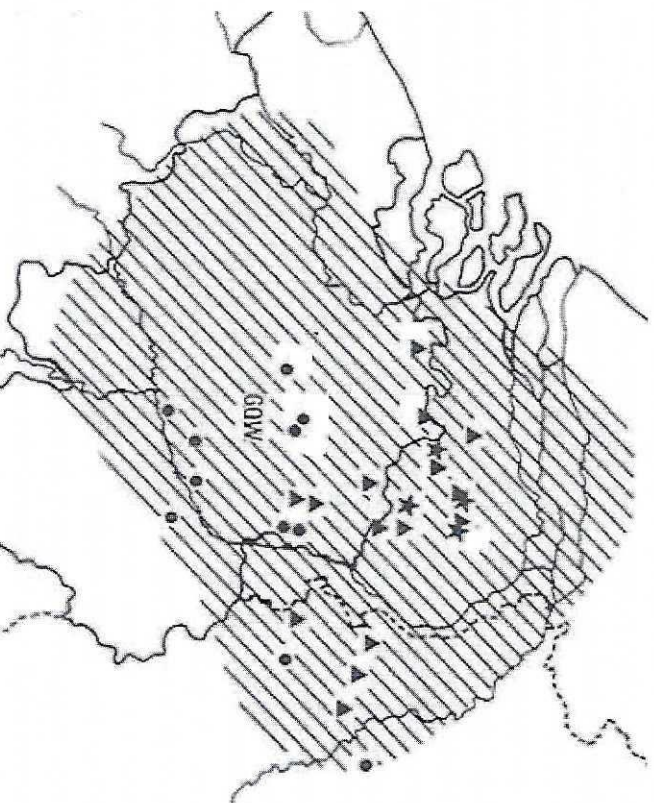
Dans un environnement plus boisé, les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique (-9700 à -4350 ans) où le Néolithique ancien ne s'est pas implanté, utilisent d'un outillage allégé, poursuivent la pratique du débitage laminaire, avec une tendance générale à la diminution des dimensions des objets. Les nucléus et lames ont une longueur dépassant rarement 5 cm.

Le débitage laminaire a lieu par un choc direct - percuteur de pierre dure, grès tendre ou bois de cerf par exemple - ou indirect, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un autre matériau. Le nucléus de départ doit être soigneusement préparé pour effectuer l'éjection systématique de lames jusqu'à épuisement d'un nucléus final aussi petit que possible. Si le bloc de départ est imparfait, des déviations apparaissent, et le travail peut devoir être repris en partant d'un autre point (nucléus **bipolaire**) ou en aménageant une nouvelle table de débitage par l'enlèvement de certains **flancs** du nucléus de départ. Le résultat final du débitage comporte des **éclats**, des **lames** ou des **lamelles** (ces dernières sont appelées ainsi par convention si leur largeur est inférieure à 12 mm).

Au Mésolithique, un autre matériau est d'usage courant dans le centre de la Belgique : le quartzite de Wommersom ou QW, anciennement appelé Grès Quartzite de Wommersom ou QW⁴. La zone d'affleurement de ce matériau se trouve à proximité immédiate de Tirlemont, mais sa zone de diffusion s'étend sur plus de 40.000 km² allant du sud de la Belgique au centre des Pays-Bas, et des rives de la mer du Nord au bassin du Rhin. Ses qualités sont supérieures à celles de la majorité des nodules et galets de silex accessibles à cette époque. Près de la zone d'affleurement, il peut être proportionnellement plus fréquent que le silex. Dans notre échantillon, il représente 35 % des objets attribués au Mésolithique. Il est utilisé préférentiellement pour la confection des microlithes sur lames et lamelles.

Dans la période du Néolithique (moyen, récent et final, soit de -4350 à -2200 ans), se mettra en place **une véritable industrie minière**, dans lesquelles les meilleures sources de silex seront exploitées par des puits de mine qui peuvent atteindre une profondeur de 10 à 12 mètres. Le site

de Spiennes a été exploité de 4050 à 2400 avant notre ère. Le nombre de structures d'extraction est estimé entre 20 000 et 40 000, pour une superficie de 40 à 50 hectares en sous-sol et plus de 80 ha de déchets de taille en surface. La formation géologique de Spiennes a pour particularité de contenir de très nombreux bancs de silex volumineux couvrant parfois plus de 10 mètres carrés. Ils ont été exploités pour la fabrication de très **longues lames** et des **ébauches de haches polies**. Ces produits intermédiaires exceptionnels ont été diffusés dans des réseaux d'échanges à moyenne distance et ont atteint notre région. L'utilisation des silex locaux de qualité moindre s'est considérablement réduite au profit d'un recyclage systématique après cassure des fragments des lames et haches polies.



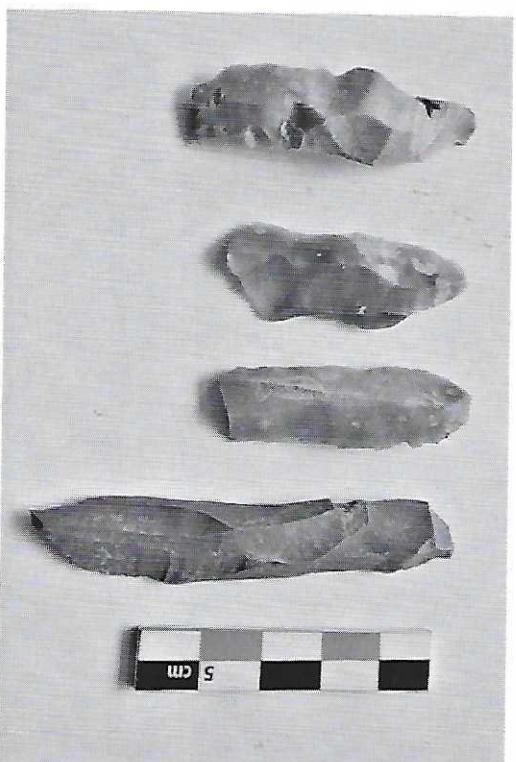
Description

Silex mésolithiques

Nous avons retenu dans cette catégorie les outils, lames, lamelles et éclats de faible dimension et dont le style de débitage s'apparente plus au Mésolithique qu'au Néolithique. Ils représentent 23 silex taillés soit 67 % du total. Les silex, le plus souvent de texture fine et de bonne qualité, proviennent de

différentes origines, ce qui est caractéristique des populations des chasseurs-cueilleurs. Le quartzite de Wommersom est particulièrement bien représenté avec 8 pièces, soit 35 % de ce groupe. Cette proportion est relativement élevée, mais peut s'expliquer par le fait que le gisement n'est distant que de 30 km du gîte d'origine. Il n'y a aucune armature de flèche qui permettrait, le cas échéant, de caractériser plus précisément la période d'occupation du site par les mésolithiques.

Lame et lamelles

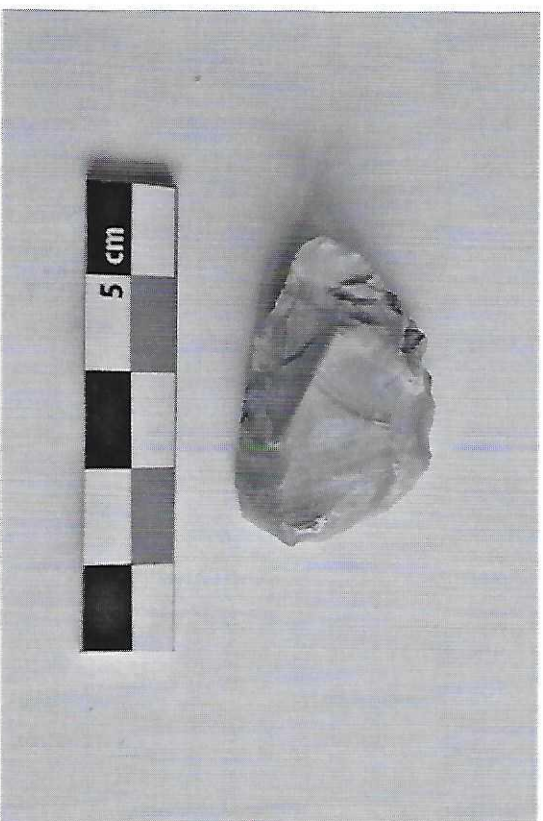


- Lame de silex turonien, au profil assez courbe ; le bulbe est assez diffus, ce qui laisse penser qu'il a été obtenu suite à une percussion tendre, bois de cerf ou grès.
- Petite lame (largeur de 16 mm) de silex indéterminé, entière, retouchée à deux endroits du même côté ; une retouche est directe (enlèvement par un mouvement du bas vers le haut), l'autre inverse (mouvement identique après avoir retourné la pièce) ; la lamelle a rebroussé (forme en escalier à l'extrémité distale, c'est-à-dire opposée au bulbe).
- Fragment proximal de lame (c'est-à-dire fragment du côté du bulbe avec cassure de la pointe), régulière, non retouchée, en silex turonien clair avec points blancs.
- Très jolie lamelle à troncature oblique en quartzite de Wommersom ; la troncature est une fracture volontaire retouchée et oblique près de la pointe de la lamelle.



- Fragment de lame en quartzite de Wommersom.
- Fragment distal de lamelle (c'est-à-dire fragment du côté de la pointe avec cassure de la partie avec le bulbe) en silex thanétien, qui a conservé un pan cortical.
- Lamelle en silex laitoux d'origine indéterminée, entière.

Grattoir

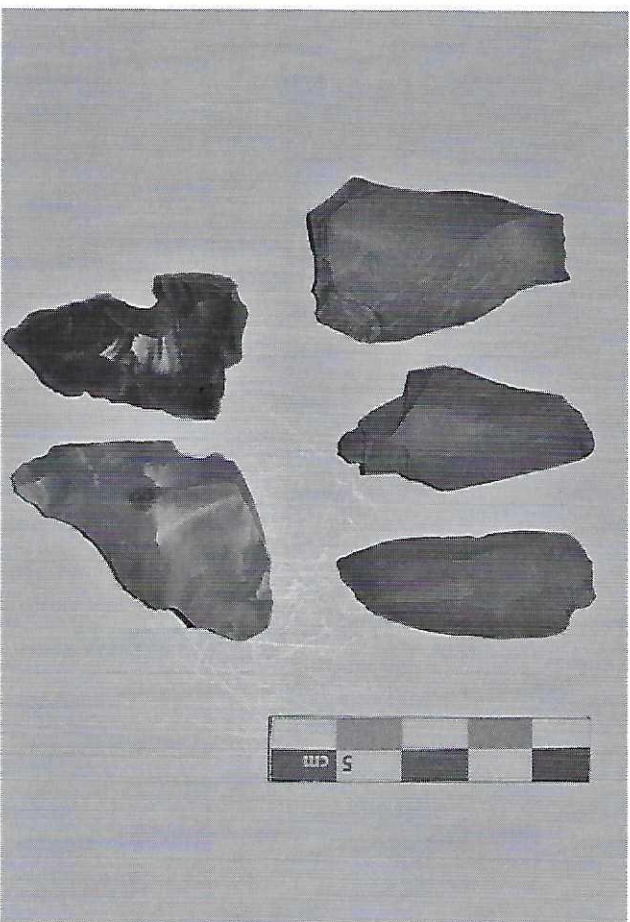


- Petit grattoir sur éclat, complet et retouché sur son pourtour, en silex de Hesbaye.

Nuclei



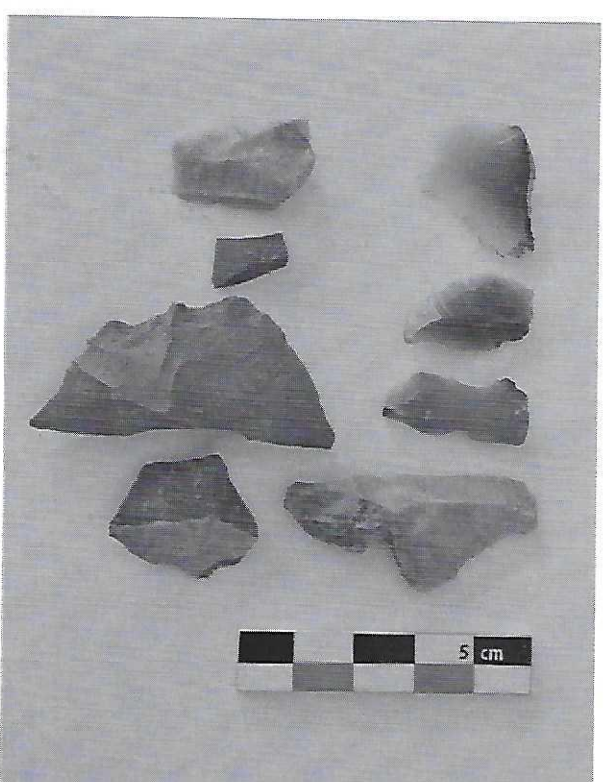
- Nucléus à lamelles, avec traces allongées d'enlèvement de celles-ci, débitage bipolaire et croisé, le dernier plan de frappe est la partie plate en haut de la photo, le premier plan de frappe a disparu, emporté par une des lamelles du second plan de frappe ; silex de type Hesbaye (présence de points blancs et de taches grises plus denses et plus larges que la moyenne).
- Fragment de nucléus à lamelles en silex thanétien; il montre une zone de coloration orangée près du cortex qui correspond à la migration d'atomes de fer dans le silex.



- Deux flancs de nucléus à lamelles en quartzite de Wommersom.
- Un flanc de nucléus en quartzite de Wommersom.
- Flanc de nucléus avec encoche en silex noir de type Obourg, présence de plusieurs rebroussements (rupture en escalier lorsque la lamelle soustraite ne se détache pas complètement jusqu'à sa pointe).
- Un flanc de nucléus en silex de Hesbaye.

Eclats mésolithiques

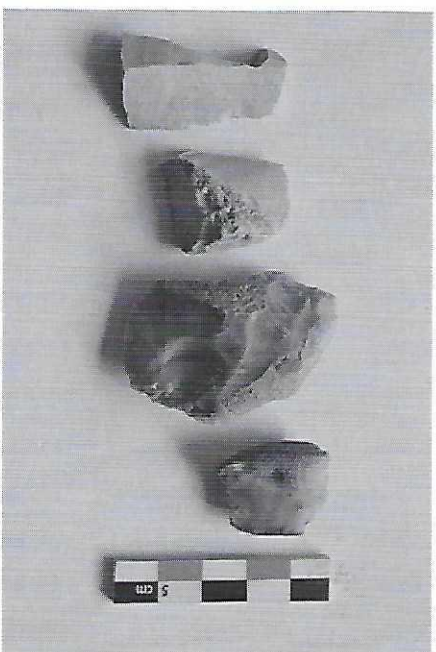
Ces éclats sont de même dimension et nature que les outils et lamelles décrits ci-avant ; nous supposons donc qu'ils sont également mésolithiques.



- Eclat cortical, silex thanétien translucide.
- Eclat cortical, silex thanétien translucide.
- Eclat en silex indéterminé, de couleur grise à grain fin.
- Eclat cortical en silex turonien.
- Eclat en silex de Hesbaye.
- Très petit éclat en quartzite de Wommersom.
- Large éclat en quartzite de Wommersom.
- Petit éclat en quartzite de Wommersom.

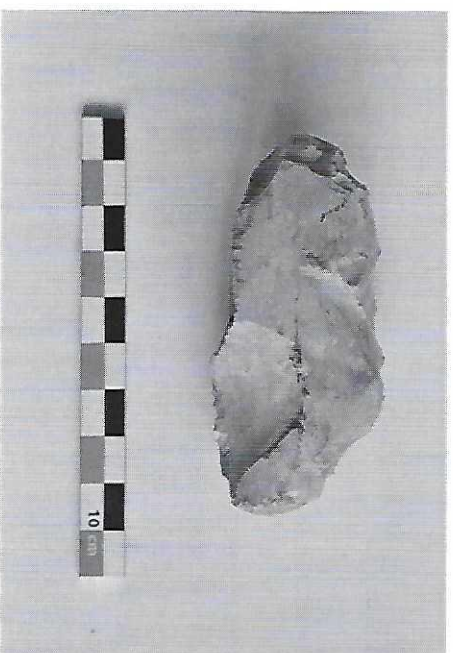
Silex néolithiques

Bien que le site examiné soit situé à l'intérieur de l'enceinte du Michelsberg de Chaumont-Gistoux, les objets attribuables au néolithique sont en minorité, soit 33 % du total. Environ deux tiers de ces objets néolithiques correspondent à du silex de type Spiennes, tandis que la part des silex d'origine locale ou indéterminée est d'environ un tiers. À noter cependant la présence insolite d'un petit galet de rivière local qui porte des retouches et des écrasements permettant de l'assimiler à une « pièce esquillée », type d'outil *a posteriori* servant de coin à fendre. Une autre pièce esquillée pourrait provenir des minières d'Orp.

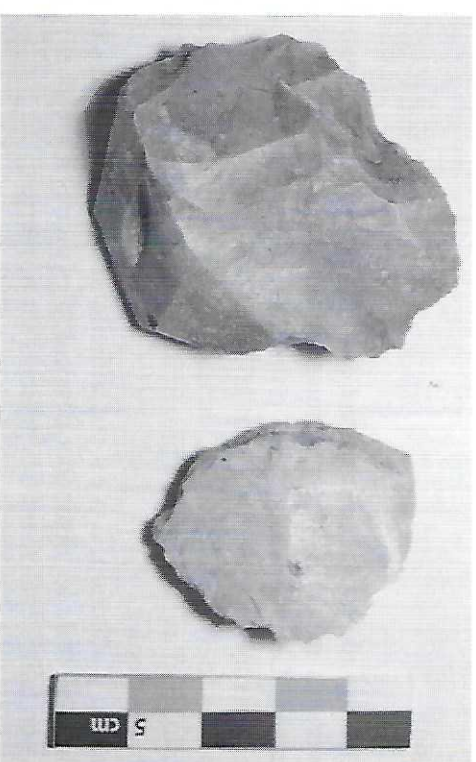


- Burin sur cassure d'un fragment de lame minière retouchée (le terme « lame minière » est utilisé pour qualifier les longues lames régulières issues d'un débitage spécialisé réalisé sur les sites d'extraction du silex). Une première chute de burin a rebroussé, la pièce a été réaffûtée une fois. Silex de Spiennes.
- Eclat sur percuteur en silex de type Spiennes.
- Pièce esquillée, avec retouches et écrasement en silex de type Orp (la matrice montre des petits points blancs assez gros et denses).
- Petite pièce esquillée sur un tout petit galet de rivière local.

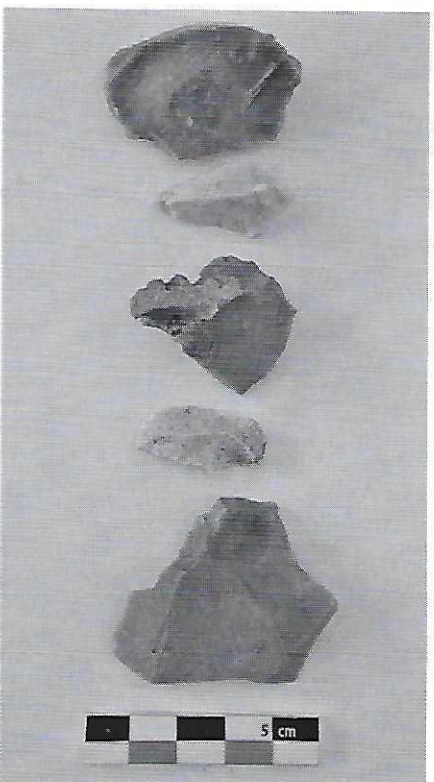
Fragments de hache polie



- Percuteur double sur fragment de hache polie en silex de type Spiennes, dont une zone de percussion a été partiellement brisée.



- Nocléus à éclats sur fragment de hache polie en silex de type Spiennes.
- Eclat de hache polie, très bien poli donc proche du tranchant, plus probablement d'origine accidentelle que liée à l'usage.



- Eclat en silex de Spiennes.
- Eclat en silex gris indéterminé.
- Eclat en silex turonien.
- Petit éclat en silex indéterminé.
- Eclat en silex de Spiennes.

Conclusion

Ces trouvailles récentes nous montrent qu'il est encore possible aujourd'hui de trouver des matériaux préhistoriques dans son jardin, ses parterres et son potager ! Les endroits les plus propices se trouvent sur les pourtours de la grande zone humide réunissant le Train, le Ry du Pré Delcourt, le Ry d'Ocquière et le Ry des Papeteries, sur les versants pentus et surtout les bords de plateaux et, plus largement, à proximité du site préhistorique des Bois de Chaumont et Bonlez.

Avec un peu d'attention, il n'est pas difficile de repérer les outils et éclats préhistoriques, et de les distinguer des multiples pierres à sables et rognons de silex non taillés également très présents sur nos terres.

Si vous en trouvez, n'hésitez pas à nous le faire savoir. L'examen par un spécialiste peut nous apporter une grande aide pour les caractériser par rapport aux multiples occupations de notre territoire au cours des âges anciens.

Yvan Capouet et Michel Van Assche

Notes :

- ¹ Capouet Y., Inventaire du matériel lithique de surface trouvé à Chaumont-Gistoux, non publié, 2018.
- ² Collin Jean-Philippe, *De la mine à l'habitat. Économie des productions minières du Bassin de Mons au Néolithique. De la fin du 5^e millénaire à la fin du 3^e millénaire*, 2019, Dépôt Institutionnel de l'Université de Namur, repositorio.unamur.be
- ³ Cahen D., Chapitre XIII, Introduction aux méthodes d'étude de la préhistoire, pp. 127-131, in *Peuples chasseurs cueilleurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, édité par Daniel Cahen et Paul Haesaerts, Patrimoine de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 1984.
- ⁴ Carte d'après Gendel (1982) par Caspar J.P., Chapitre XI, « Matériaux lithiques de la Préhistoire », pp. 107-114 in *Peuples chasseurs cueilleurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, édité par Daniel Cahen et Paul Haesaerts, Patrimoine de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles, 1984. Les cercles, étoiles et triangles représentent les sites avec QW attribués respectivement au Mésolithique ancien, moyen et récent.